



MAÎTRISER LA PRODUCTION DE CHAMPIGNONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

04 février 2025

Vosges (88)

• Bio en Grand Est •

Indice de satisfaction des stagiaires : ★★★★★

Durée : 7 heures soit 1 jour(s)
Intervenant(s) : Florent Dierckx, mycologue et formateur en myciculture

Objectif de la formation :
 Acquérir les connaissances nécessaires pour installer un atelier de production de champignons à partir de substrat inoculé.

Pré-requis : Aucun

	Adhérent	Non-adhérent
Stagiaire contributeur VIVEA	-	-
Stagiaire non contributeur VIVEA	266,00 €	399,00 €
Demi-Tarif	133,00 €	199,50 €

Coté pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/se-former

Méthodes pédagogiques :
 Projection de support, paperboard.
 Visite chez un producteur

Responsable de la formation : HERBETH Nicolas
nicolas.herbeth@biograndest.org
 0695908350

Moyens d'évaluation :
 Questionnaires d'auto-évaluation, Questionnaires de satisfaction, tour de table à l'oral

Programme de la formation :

04/02/2026	Saint Etienne les Remiremont	9h	12h30	Les besoins du champignon (température, humidité, air, lumière) Cultiver en intérieur (cave, carrières, hangar, bâtiments...) Cultiver en extérieur (serre) Description et particularités de chacun des lieux
04/02/2026	Saint Etienne les Remiremont	13h30	17h	Les fournisseurs de substrats en France (point sur les avantages et inconvénients de faire son substrat) Étude de l'itinéraire technique des principaux champignons (pleurotes, shiitake, pholiote, paris...) Considérations logistiques (roulement, substrat usagés, blocage au froid, récolte et conservation, nettoyage, vide sanitaire)

Repas préparé et offert par Marianne et Mickael LOUIS-PISCIOTTA (patates - munster), Yann PIERRE et Paul ALEXANDRE (salade d'endive). Qui fait le dessert et amène la boisson ?

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.



Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/

Bulletin d'inscription

à la formation : **Maîtriser la production de champignons en agriculture biologique**

NOM - Prénom :
 Mail :
 Tél. :
 Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation
 Conjoint(e) collaborateur(trice)
 Aide familiale
 Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e)
 Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le

04/01/2026

nicolas.herbeth@biograndest.org

BGE 11 rue d'Amsterdam. 54300 VANDOEUVRE LES NCY

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.